|  |
| --- |
| **Les bouleversements technologiques et le travail****Pour un projet collectif de formation et d’éducation****qui assurera à chaque personne la dignité par le travail** |
| *« Nous sommes appelés au travail dès notre création. On ne doit pas chercher à ce que le progrès technologique remplace* *de plus en plus le travail humain, car ainsi l’humanité se dégraderait elle-même.**Le travail est une nécessité, il fait partie du sens de la vie sur cette terre, chemin de maturation,**de développement humain et de réalisation personnelle. »*Pape François, Encyclique *Laudato Si’*, § 128 |

Nos sociétés font face à une nouvelle phase de développement technologique qui est sus-ceptible d’avoir de profondes conséquences. Certains appellent cette phase la « quatrième révolution industrielle »[[1]](#footnote-2) en référence aux bouleversements introduits par les dernières avancées technologiques, par exemple en matière de puissance de calcul, de connectivité et de biotechnologies.

Certaines de ces nouvelles technologies nous impressionnent :

* Un téléphone cellulaire qui, grâce à une application ingénieuse, permet de suivre des indicateurs de santé.
* Des voitures qui se conduisent toutes seules et qui nous emmènent à bon port, en toute sécurité.
* L’économie de « partage » des entreprises Uber, AirBnB, et autres, qui permettent d’accéder à des ressources inutilisées, ou sous-utilisées.
* Des usines robotisées (avec des imprimantes 3D) où l’on produit des pièces ou autres biens en petite série, à proximité des marchés.

Nos gouvernements y sont sensibles, voient la nécessité de se doter d’une « stratégie numérique ».

Par contre, on s’inquiète, souvent à juste titre, de l’impact qu’auront ces nouvelles techno-logies sur l’emploi, ou du moins sur certains types d’emploi. Les machines remplaceront-elles les humains? Même si elles ne les remplacent pas, auront-elles un impact sur les salaires? Sur les inégalités de revenus et de richesse? Ces questions sont légitimes, surtout si l’on considère que dans cette quatrième révolution industrielle, ce sont les processus de production et de distribution des biens et services eux-mêmes qui sont transformés. En d’autres mots, on n’en est plus seulement à la substitution du travail humain par la machine, on en est à la reconfiguration même des modes de production et de distribution.

|  |
| --- |
| Quelques conséquences de cette nouvelle phase de développement technologique |

Comme tout développement technologique, cette nouvelle phase porte en elle des chances de progrès et des dangers de recul. Il nous appartient comme société de favoriser les premiers et de minimiser les derniers. Afin d’agir, interrogeons-nous sur les impacts potentiels du développement technologique sur le bien-être collectif, l’emploi, la distribution des revenus et la cohésion sociale.

* **Impacts sur le bien-être collectif (le bien commun)** : Les systèmes intel-ligents ont entre autres le potentiel d’aider l’humanité à maîtriser les change-ments climatiques, à guérir des maladies et à réduire l’escalade des coûts des soins de santé. De meilleurs processus de production peuvent mettre à la disposition d’un plus grand nombre de personnes des biens et services de meil-leure qualité, à plus faible coût et avec une meilleure utilisation des ressources matérielles. À l’inverse cependant, des technologies peuvent permettre d’asservir les humains, de les surveiller, de les corrompre. Nous avons, comme société, des choix à faire. Nous avons un devoir de vigilance. Comme chrétiens, nous pouvons et nous devons faire valoir, dans les débats de société, nos options essentielles en faveur du bien commun, de la dignité humaine et de la protection des plus vulnérables.
* **Impacts sur l’emploi**: Il est clair que les bouleversements technologiques ont pour effet, dans certains secteurs d’activité, une destruction d’emplois. La diminution des emplois dans le secteur manufacturier en est un exemple, même dans les cas d’activités manufacturières qui sont rapa-triées près de chez nous[[2]](#footnote-3) depuis les pays où la main d’œuvre était meilleur marché. On note aussi des diminutions de l’emploi dans certains secteurs des services, où des processus nouveaux – pensons au commerce électronique – font leur apparition. À l’inverse cependant, certains emplois de haut niveau sont rendus possibles, voire nécessaires, grâce à la meilleure maîtrise des technologies.
* **Impacts sur la distribution des revenus**: Comme tout bouleversement, la quatrième révolution industrielle produit des gagnants et des perdants. En effet, en se substituant à des tâches que remplissent fréquemment des personnes à revenus moyens, la technologie exerce une pression à la baisse sur leurs conditions de travail. En même temps, comme les communications numériques favorisent l’accès à la meilleure solution technologique disponible globalement, ceux qui en sont pro-priétaires en reçoivent un revenu considérable. En somme, les personnes à revenus moyens perdent, celles à revenus déjà élevés gagnent encore plus. Les revenus les plus modestes, eux, ne sont guère touchés, les nouvelles technologies n’ayant pas le potentiel de remplacer les tâches proprement humaines – pensons à la garde d’enfants ou aux soins aux personnes âgées – qui leur correspondent.
* **Impacts sur la cohésion sociale** : Les impacts sur l’emploi et sur la distribution des revenus peuvent se conjuguer pour créer un impact fort négatif sur la cohésion sociale, c’est-à-dire sur « *cet ensemble de relations de confiance, de fiabilité, de respect des règles indispensables à toute coexistence civile* »[[3]](#footnote-4). Cela peut ouvrir la porte à des populismes de gauche comme de droite, comme on le voit dans plusieurs pays développés.

Il nous apparaît donc essentiel d’imaginer et de mettre en place des mesures efficaces pour contrer les impacts négatifs de la nouvelle phase de développement technologique sur le monde du travail.

|  |
| --- |
| Quelques pistes de solution |

Comment favoriser l’emploi, une meilleure distribution des revenus et donc, la cohésion sociale, sans ramer à contre-courant de cette nouvelle phase de développement technologique? Comment le faire sans verser dans l’autarcie, sans fermer les frontières?

Dans le cas des pertes d’emploi, comme le dit le Pape François dans *Laudato Si’*, « *[…] aider les pauvres avec de l’argent doit toujours être une solution provisoire pour affronter des urgences. Le grand objectif devrait toujours être de leur permettre d’avoir une vie digne par le travail.* »[[4]](#footnote-5)

1. Pour cela, une première solution qui pourra sembler évidente : mieux former les personnes pour leur permettre d’être sujets, et non objets, de ces développements technologiques. Former, mais aussi accompagner les per-sonnes dans leur parcours, afin qu’elles puissent se doter d’attributs qui leur permettront de se réaliser et d’exprimer leur créativité par le travail.

Les moyens concrets pour ce faire nous sont connus :

* C’est l’éducation de base, de qualité, pour nos enfants, à l’école comme à l’extérieur de l’école. Une éducation qui leur permet d’assimiler du savoir mais aussi du savoir-faire, des habiletés multiples (y inclut celle de s’adapter au changement) et une soif continue d’apprendre.
* C’est la lutte au décrochage scolaire.
* C’est l’acquisition d’un premier diplôme universitaire.
* C’est la formation professionnelle.
* C’est la formation continue en milieu de travail.
* C’est, pour les chômeurs, une nouvelle formation plus adaptée au marché du travail.
* C’est aussi, selon certains experts, le développement hâtif des habiletés cognitives et sociales au tout jeune âge (0 à 4 ans).
* Et c’est l’accompagnement d’une famille aimante qui valorise le développement des habiletés, de l’estime de soi.

En somme, il semble avisé de miser, plus encore qu’à l’heure actuelle, sur un développe-ment du capital humain en réponse au développement technologique.

1. Une deuxième solution sera que les gouver-nements mettent en place, ou renforcent, des mesures qui facilitent l’embauche de travailleuses et travailleurs. Ces mesures peuvent cibler, selon les priorités, des jeunes à leur premier emploi, des régions dévitalisées, ou des groupes d’emplois particulière-ment touchés. Des mesures peuvent être aussi mises en place pour accroître l’intérêt relatif, du point de vue des entreprises, du travail par rapport à la technologie[[5]](#footnote-6).
2. Enfin, une troisième solution sera de favoriser l’émergence de solutions locales et de structures décisionnelles de proximité. Comme le dit le Pape François, *« pour qu’il continue d’être possible de donner du travail, il est impérieux de promouvoir une économie qui favorise la diversité productive et la créativité entrepreneuriale.*»[[6]](#footnote-7)

Assurer un niveau d’emploi convenable et répondant aux aspirations du plus grand nombre contribuera de la façon la plus efficace à ce que ne se dégradent pas davantage les inégalités de revenus. La dignité de chacun étant davantage respectée, il sera plus facile de maintenir la cohésion sociale.

Ce faisant, nous ne sommes pas dispensés de notre devoir d’aide et de protection des plus démunis, de celles et de ceux qui, par exemple, ne sont pas en mesure de prendre ce virage de formation. Les mécanismes gouver-nementaux et sociaux de transferts directs permettent une redistribution des fruits du progrès technologique à ceux qui n’en bénéfi-cient pas *a priori*, ce qui est aussi de nature à favoriser la cohésion sociale.

|  |
| --- |
| Appel à une véritable mobilisation |

|  |  |
| --- | --- |
| Le projet d’éducation et de formation auquel nous appelons n’est pas que du ressort des gouvernants. Il devrait plutôt s’agir d’un projet collectif large et multiforme, autour duquel toutes et tous s’engagent. De fait, nous souhaiterions que la société québécoise tout entière se mobilise.  | Des partenariats entre gouvernement, institutions d’enseignement, formateurs, institu-teurs, entreprises, et pourquoi pas, des mécènes, pourraient être envisagés. Il s’agit, ulti-mement, de permettre à chaque personne de contribuer, par son travail, à la vie en société et, ce faisant, d’actualiser ses potentialités et de faire éclore celles que Dieu « a mises dans les choses » [[7]](#footnote-8). |

« *Le travail devrait être le lieu de ce développement personnel multiple où plusieurs dimensions de la vie sont en jeu :*

*la créativité, la projection vers l’avenir, le développement des capacités, la mise en pratique de valeurs,*

*la communication avec les autres, une attitude d’adoration. »*

Pape François, Encyclique *Laudato Si’*,§ 127



**À toutes et tous,**

**BONNE FÊTE**
***des travailleuses et des travailleurs !***

**Membres du Conseil Église et Société :** Mgr Pierre Morissette, président,

Mgr Thomas Dowd, Mgr Denis Grondin,

Mgr Noël Simard, Mgr Pierre Gaudette,

M. Pierre Piché, Sr Élisa Fernandez, s.f.a.

et Mme Louise Cormier, secrétaire

**Une publication du conseil Église et Société**

Secrétariat des évêques catholiques du Québec

3331, rue Sherbrooke Est – Montréal (Québec) H1W 1C5

Téléphone : 514 274-4323 - Télécopieur : 514 274-4383 Courriel : aecq@eveques.qc.ca

Site Internet : <http://www.eveques.qc.ca>

1. Le Forum économique de Davos en a fait son thème en janvier 2016. [↑](#footnote-ref-2)
2. On peut penser à des usines de dernière génération qui sont construites en Amérique du Nord, aux dépens d’une production jusqu’alors installée en Asie. On se réjouit du progrès écologique (moins de biens voyagent…), mais on déplore qu’il n’y ait pas davantage d’emplois créés. [↑](#footnote-ref-3)
3. Pape Benoit XVI, Lettre encyclique *Caritas in Veritate,* (*L’amour dans la vérité*, 7 juillet 2009), § 32. [↑](#footnote-ref-4)
4. Lettre encyclique *Laudato Si’* du papeFrançois sur la sauvegarde de la maison commune, datée du 24 mai 2015, § 128. [↑](#footnote-ref-5)
5. Pensons aux taxes sur la masse salariale qui peuvent avoir, à la marge, un effet dissuasif sur l’embauche. [↑](#footnote-ref-6)
6. *Laudato Si’*, § 129. [↑](#footnote-ref-7)
7. *Laudato Si’*, § 124. [↑](#footnote-ref-8)